

**Ardèche**

# À l'école du Béage, un écran numérique interactif qui ravit l'équipe

Par **Séverine MOULIN ALIX** - 25 janv. 2022 à 15:25 | mis à jour le 25 janv. 2022 à 15:30 -

Temps de lecture : 2 min



Selon Coralie Espiard, directrice de l'école, l'écran numérique interactif présente de nombreux avantages. Photo Le DL/Séverine MOULIN ALIX

La mairie du Béage a à cœur de moderniser les équipements éducatifs de l'école. De fait, elle a mis en place un écran numérique interactif à l'école publique pour la plus grande satisfaction des enseignantes et des élèves.

Les écrans numériques interactifs sont équipés de nombreuses fonctionnalités destinées à rendre les cours plus attrayants pour les 32 écoliers. L'école publique et la mairie ont répondu à l'appel à projets "Label écoles numériques 2020", opéré dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, Plan de relance

informatique destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales.

« Cet écran suscite l'intérêt des élèves et facilite l'enseignement de tellement de façons », assure Coralie Espiard, directrice de l'école publique, lors d'une rencontre vendredi 21 janvier. Elle illustre par des exemples : « Pour montrer le travail d'un enfant, nous avons un visualiseur qui permet d'afficher le travail sur l'écran, de fait tout le monde le voit en beaucoup plus grand que si la classe le regardait directement sur sa feuille, et c'est aussi plus pratique... »

## ***Subventions de l'État***

Idem pour faire une recherche : « On perd beaucoup moins de temps : on clique et c'est instantané. On peut également écrire dessus directement. L'écran peut être utilisé à tout âge : pour faire du graphisme avec les maternelles par exemple, pour compter le nombre d'éléments et les déplacer... Et pour les plus grands, des exercices plus "poussés" sont envisageables aussi. »

Coralie Espiard reconnaît qu'élèves et équipe pédagogique sont encore dans la phase de découverte et tâtonnent parfois, mais elle estime que, d'ici quelques mois, tous sauront maîtriser les fonctionnalités de l'écran.

Le coût du matériel est de 3 500 euros TTC (écran numérique interactif, visualiseur) financé avec une subvention à 70 % de l'État, plus 350 euros pour des logiciels, dont l'achat est subventionné à 50 % par l'État. La commune a pris le parti de financer un support réglable électriquement afin de permettre aux enfants de manipuler ces outils.

Education

Le Béage



## **À LIRE AUSSI**